

FEMMES

societe.union@sonapresse.com

Égalité des sexes et autonomisation : quels progrès pour la femme au Gabon ?

LA Conférence régionale de lancement du rapport du groupe Banque mondiale tenue à Libreville en a fait ressortir les avancées.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

La situation des femmes au Gabon a connu une nette amélioration ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'égalité de sexes, l'autonomisation. La Conférence régionale de lancement du rapport du groupe de la Banque mondiale sur ces questions, les 30 et 31 janvier 2020 aura été l'occasion pour Prisca Koho Nlend, ministre de la Promotion et de l'Intégration de la femme au développement, chargée de la lutte contre les violences faites aux femmes, de faire une sorte de point. Elle évoque ainsi la loi n° 09/2016 du 5 septembre 2016, qui fixe désormais les quotas des femmes et des jeunes aux élections politiques et aux emplois supérieurs de l'État.

Autre argument de Mme Koho Nlend pour soutenir les avancées sur la question, la mise en œuvre des programmes et autres mécanismes en faveur de l'autonomisation, du bien-être et du développement de la femme. Le membre du gouvernement pense ici au plan d'action de la "Décennie de la femme gabonaise", instituée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, le 23 mars 2015. Objectifs : intensifier la promotion et la protection des droits de la femme.

Il importe aussi de regarder du côté des politiques nationales intégrées de l'entrepreneuriat féminin avec des formations en élaboration des business plans et autres gestion des entreprises, ou encore la mise en place des mécanismes de financements innovants, sans oublier les subventions de l'État dans des secteurs porteurs tels que le numérique. Mais il y a mieux : la prise en charge sociale et sanitaire de la femme. On pense, à ce niveau, au programme de gratuité, depuis 2018, des accouchements pour

toutes les femmes, quels que soient leurs conditions sociales et le milieu dont elles sont issues, rural ou urbain.

Mais tout n'est pas rose sous les tropiques, nuance la patronne des questions féminines au sein du gouvernement. Entre le déficit de connaissance de ses propres droits par la femme elle-même, les insuffisances de formations et d'informations, il faut encore ajouter l'existence de certaines dispositions discriminatoires dans le corpus juridique. Ou encore l'incompatibilité entre certaines dispositions légales nationales et les Conventions ratifiées par le Gabon et, surtout, les pesanteurs socioculturelles (perception et place de la femme au sein de la société). Autant de réalités qui entravent l'autonomi-



Photo: CIM

Des experts à l'atelier de validation du rapport national sur la mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Beijing.

sation des femmes en particulier. Mais, plus que tout, "l'implication personnelle de la femme elle-même est importante pour

sa propre émancipation", relève Prisca Koho Nlend. Et le récent atelier de validation du rapport national de la Déclaration et le

plan d'action de Beijing a validé ces avancées nationales en matière de progrès pour la femme gabonaise.

"Prix Agathe-Okumba d'Okwatsegue 2020" : les candidatures sont ouvertes

CM
Libreville/Gabon

La Fondation Sylvia-Bongo pour la famille vient officiellement de lancer un appel à candidature pour la deuxième édition du Prix Agathe-Okumba d'Okwatsegue. En hommage à cette pionnière de la lutte pour la défense des droits de la femme au Gabon, qui nous a quittés le 30 janvier dernier. Initié l'année dernière, ce Prix distingue une personnalité ou une association gabonaise qui contribue à promouvoir les droits des femmes, à travers ses actions. Pour cette deuxième édition, seront primées les personnes ou associations œuvrant en faveur de l'autonomisation des femmes. Les postulants devront envoyer leurs dossiers de candidature, avant le 9 mars 2020 à 16 heures, à l'adresse mail de la Fondation (contact@fondationsbo.org). Les associations établies à Libre-



Photo: DRI/L'Union

La première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, et les lauréates de la première édition prix Agathe Okumba d'Okwatsegue 2019.

ville devront également déposer une version physique du dossier à la réception du siège social de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille, situé non loin

de l'Hôpital d'instruction des armées dans la commune d'Akanda. Le formulaire de candidature téléchargeable est disponible sur le site internet de ladite Fondation.

La cérémonie de remise du prix sera organisée le vendredi 17 avril 2020, jour marquant la célébration de la journée nationale de la femme.